



le noeuft du mois de novembre de l'année mil sept  
 cent soizante dix fut inhumé dans le chimetiere de  
 cette paroisse (mort la veille) un enfant d'adrien francois  
 limoisin, et d'adrienne francoise triquet lequel enfant  
 a été endoyé par la sage femme comme il conste  
 par l'acte cy dessus furent presents a l'enterement  
 du dit enfant adrien francois limoisin pere du dit enfant  
 mal et jacques carouille qui ont signés cet avec moy  
 le jour, mois et an que dessus ayant declarés scavoir  
 écrire de ce interpellés adrien francois limoisin  
 jacques Carroulle A.f.b. Kindt curé de  
 vizernes

S.1770.11.9

le noeuft du mois de novembre de l'année mil sept  
 cent soizante dix fut inhumé dans le chimetiere de  
 cette paroisse ( mort la veille ) un enfant d'adrien francois  
limoisin , et d'adrienne francoise triquet lequel enfant  
 a été ondoyé par la sage femme comme il conste  
 par l'acte cy dessus furent presents a l'enterement  
 du dit enfant adrien francois limoisin pere du dit enfant  
 mal et jacques carouille qui ont signés cet avec moy  
 le jour , mois et an que dessus ayant declarés scavoir  
 écrire de ce interpellés adrien francois limoisin  
 jacques Carroulle

A.f.b. Kindt curé de  
 vizernes